

Le Mag

INFORMATIONS MUNICIPALES DE CASTETS



N°45
Décembre 2024



Une belle
réalisation

Chères Castésiennes, Chers Castésiens,

Comme prévu, 2024 aura été une année riche et intense en matière de réalisations. Les travaux se succèdent, dans les temps et délais impartis. Et, puisqu'il n'est pas interdit d'avoir de la chance, nous avons même eu droit à quelques prix en baisse, et à quelques subventions obtenues « au bon moment ». Comme les mauvaises périodes, les bonnes ont également une fin, et notre commune, si elle entend respecter ses engagements, va devoir prioriser les chantiers. Notre règle en ce domaine est claire : nous ne nous lançons dans les travaux que si nous sommes accompagnés (comprenez : subventionnés). La raison est double. D'une part, cela diminue le reste à payer pour notre village. D'autre part, si nous sommes plusieurs sur une idée, c'est qu'elle ne doit pas être inutile...

Il en est ainsi du Barrat, avec son circuit, son bureau d'accueil, ses gîtes... Pour le moment, tout est en cours, rien n'est achevé. Mais il s'agit d'un programme « à tiroirs », qui ne pourra être jugé que quand la « commode » sera complète ! L'été prochain, pour sa livraison, nous organiserons une belle fête. Patrimonial, environnemental, touristique, ludique, le projet en vaut la peine.

Et puisque nous en sommes à évoquer de futures réjouissances, je me permets de vous adresser, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux pour la nouvelle année. Que cette trêve hivernale soit pour vous une occasion de vous retrouver avec votre famille et vos amis, et d'aborder sereinement l'année 2025.

Bonnes fêtes !

Philippe Mouhel
Maire de Castets



Santé et prospérité

Philippe Mouhel, Maire de Castets et toute l'équipe municipale sont heureux de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 10 janvier 2025 à 19h à L'Estanquet.



P/ 4

Entreprendre

Ils ont choisi de s'installer à Castets : découvrez ces nouveaux services.

P/ 5



Jumelage

Des liens se tissent entre les communes de Castets et de Fustiñana.

P/ 6

Nouveau lieu

Par un étrange concours de circonstances, la commune a récupéré une propriété.

P/ 7



Travaux

Parcours du Barrat, le Hangar, réseau de chaleur, les projets se concrétisent à Castets.

P/ 10



Patrimoine

100 ans après son inauguration, le monument aux morts parle toujours aux Castésiens.

P/ 11

La vie des assos

Sportives, culturelles, caritatives, amicales, ces associations sont les vôtres !

P/ 14

Culture

Lectures, contes, spectacles, il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.

P/ 15



La vie du territoire

La mobilité comme vous l'entendez ! L'intercommunalité varie son offre de transports.

P/ 12



Info ou Intox ?

Bruits, rumeurs, racontars, on-dit... On démêle pour vous le vrai du faux.

P/ 16

Portrait

Au volant de la Cast'air des chauffeurs bénévoles se mettent au service des Castésiens.

P/ 13

Enfance

Une équipe d'agents motivés, centrée sur le bien-être des enfants.

Le Mag.

Magazine d'informations de Castets-des-Landes.

Mairie – Place Edouard Laudouat – 40260 Castets

Tél. 05 58 89 40 09 – mairie@castets.fr – castets.fr

Directeur de publication : Philippe Mouhel, Maire – Éditeur : ville de Castets.

Conception : Service Communication.

Mise en page et rédaction : Be Com' Different.

Comité de rédaction : Vanessa Fruit, Coralie Seys, Catherine Soler,

Thierry Dibos, Guillaume Galichet, Denis Vêjux, Fabienne Zwiller-Cahn.

Crédit photos : Mairie de Castets, AdobeStock.

Tirage : 1 500 exemplaires.

Impression : Imprimerie Gutenberg - 40100 Dax





Auto-école du Marensin

Paula ouvert sa 1^{ère} auto-école à Soustons en 2016, puis une autre à Magescq, avant de s'installer à Saint-Geours-de-Maremne en 2023. C'est aujourd'hui à Castets qu'il donne des cours de conduite, avec Sabine, sa femme, et 4 moniteurs. Ils vous forment à la conduite suivie et accompagnée, en boîte automatique ou manuelle, au BSR, au permis 125 ou BE (pour les remorques).

337 rue Sainte-Hélène
www.autoecole-40.ovh
06 84 80 60 70 - autoecoledumarensin@gmail.com



Bloom'Up - Skin & Soul Studio

Bloom Up est un espace dédié à la beauté et au bien-être, où le soin devient un véritable art de vivre. Christelle, esthéticienne holistique et facialiste passionnée, vous y accueille pour transformer votre peau naturellement. Spécialisée dans les soins anti-âge, elle allie techniques de gymnastique faciale, gestes stretchants au travers de massages japonais Kobido pour un effet liftant et sculptant.

502 Rue du Chiouleben
06 20 74 49 05 - www.bloomup-beautepositive.fr
Rendez-vous sur Planity : Bloom'Up - la beauté positive



Le Castésiens

Stéphane est originaire de Bordeaux. Compagnon ferronnier d'art, il découvre Castets lors d'un chantier aux Forges. Après quelques expériences dans la restauration, il s'installe et propose pizzas, burgers, tacos et une carte brasserie. Il dispose aussi d'un distributeur automatique au 66 rue du Marensin.

14 rue Sainte-Hélène
www.milanapizza.fr
07 49 28 64 87
don.peppone@hotmail.com



K24 Rénovation fermetures

Cette entreprise dynamique intervient sur des travaux de rénovation intérieure : cuisine, salle de bain, plâtrerie sèche, parquet, etc. Comme autre corde à son arc, elle s'est aussi spécialisée dans les menuiseries, en neuf ou en rénovation (portes, fenêtres, baies vitrées, portes de garage, portails) en PVC, bois ou aluminium.

06 52 98 51 59
contact@k-24.fr
Facebook : @K24-création Rénovation Fermetures

¡ Adelante !

Le jumelage entre Castets et Fustiñana a fait un pas de plus avec une nouvelle visite organisée en Navarre. Maintenant, c'est aux citoyens de prendre l'initiative.



La rencontre avec les associations musicales

Le secret d'une relation qui dure, c'est de prendre le temps de se trouver des points communs. Entre les communes, cela fonctionne de la même façon. Depuis que Castets et Fustiñana sont jumelées, plusieurs rencontres ont été organisées de

part et d'autre de la Bidassoa. Après avoir été conviés à la fête des noix, les élus castésiens ont reçu leurs homologues, avant de se rendre à nouveau en Espagne début novembre, avec une délégation d'associatifs locaux.

Découverte

En deux jours, ils ont fait connaissance, visité Tudela (la deuxième ville de Navarre), découvert un peu plus Fustiñana, notamment son ermitage de Santa Lucia, ses sociétés de musique, son club des jeunes, sa bibliothèque... et quelques bars, toujours dans le souci louable de pénétrer la culture locale.

L'ambition était de mettre en place de premières actions communes, courant 2025. Tournois, concerts, randonnées pédestres ou cyclistes... La situation idéale du village aux portes des Bardenas Reales a donné des idées aux athlètes castésiens. Pour les sports de compétition, ce sera sans doute un peu plus compliqué. Le foot est très pratiqué à Fustiñana, mais pas le judo ou le basket...

Business

Au niveau économique, il faut encore trouver comment interagir. Fustiñana est une commune à la fois industrielle et agricole, comme Castets, et il se peut que des intérêts communs se fassent jour. Tout cela prendra du temps, et les relations, notamment professionnelles, se développent dans la durée. Et puis, Landais et Navarrais, qui déjà s'entendent très bien, ne seront sûrement pas à court d'idées.



Le mot de...

Thierry Dibos,
Adjoint au maire de Castets
Responsable du comité de jumelage

Initiatives

« Ce jumelage est une initiative citoyenne et il doit se développer comme tel. L'idée c'est que, même si la mairie reste un élément moteur dans cette aventure, les Castésiens s'en emparent, et le fassent grandir. Sportivement, touristiquement, culturellement, il y a des choses qui peuvent se passer, qui seront mutuellement enrichissantes. Il faut se laisser du temps et ne pas oublier que cette jolie association ne doit pas être tributaire, par exemple, du résultat d'élections locales, mais s'ancre dans la vie de nos communes. Et pour cela, toutes les bonnes volontés sont invitées à participer à ce jumelage ! »

Le bien sans maître

La commune vient de récupérer la propriété d'un bien situé à l'entrée du bourg, au terme d'une procédure juridique et administrative très rarement employée.



De nombreux Castésiens connaissent cette maison située à l'entrée du village

C'est un dossier... « exotique » ! Entendez par là que l'on n'en traite pas souvent comme celui-ci. Tout a commencé en 2021, quand les services de l'État ont contacté la mairie de Castets. Le propriétaire d'une belle propriété à l'entrée de la commune ne payait plus ses impôts depuis plus de trois ans. Au moment de se retourner contre le mauvais payeur, il s'est avéré que ledit possesseur était une SCI, créée en Angleterre... et radiée sans laisser de traces ! Un cas exceptionnel, car, on le sait, la propriété privée est un des socles du droit !

Et bien celui-ci a tout prévu, comme en atteste l'article 713 du Code civil (voir encadré), avec une procédure au nom évocateur : celle du « bien sans maître ». En cas de propriété

sans propriétaire, le bien revient à la commune où il se situe, ou à défaut à la communauté de communes, ou à défaut à l'État. Dans ce cas précis, la mairie de Castets a décidé de prendre le problème à bras-le-corps, pour faire valoir ses droits.

Procédure au long cours

Tout débute par une enquête pour s'assurer que la propriété n'a pas ou plus de propriétaire connu. Dès lors, un premier arrêté municipal constate la réunion des conditions d'un bien présumé « sans maître ». Il est suivi, dans les six mois, d'une délibération du conseil municipal. Enfin, un arrêté constate l'entrée du bien dans le patrimoine de la commune, après l'expiration des délais de recours, et à condition que l'ensemble des

mesures de publicité ait été accompli. Cela vous semble compliqué ? Ça l'est ! Et c'est surtout long, puisque la procédure a pris deux ans.

Appel à projets

Maintenant que ce bien est officiellement la propriété de la commune, il va falloir décider de son usage. Très grand (plus de 22 000 m²), il est placé à proximité du parcours du Barrat et comporte deux maisons et une piscine. De nombreuses pistes sont évoquées pour lui trouver une destination, et un appel à projets est envisagé.

D'ici là, le bien doit d'abord être libéré. En effet, il est occupé (sans titre ni bail) par des personnes, qui se sont vu proposer des solutions de relogement.

Article 713 du Code civil

« Les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés. Par délibération du conseil municipal, la commune peut renoncer à exercer ses droits, sur tout ou partie de son territoire, au profit de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont elle est membre. »



Vous avez deviné le jeu de mots !

Dossier

Pendant les travaux, la vie continue

Mise en valeur du patrimoine, soutien aux associations locales, accession à la propriété, réseau de chaleur, la municipalité travaille au quotidien pour construire l'avenir de la commune.

Le parcours suit son cours !

Découverte du patrimoine local, bureau d'accueil touristique, création de gîtes, Le Barrat passe petit à petit du projet à la réalité, pour une ouverture complète à l'été 2025.



Le bureau d'accueil touristique

C'est le programme « fil rouge » de la municipalité. Entamé il y a un an, pour un achèvement prévu en 2025, il met en valeur un patrimoine naturel et culturel inexploité, autour

de l'étang du Barrat. Il comportera un double parcours, pour les adultes, axé sur la découverte de l'histoire et du bâti castésien, et pour les enfants, avec une quête ludique orchestrée

par Sylvain le farfadet. La balade va des bords de l'étang jusqu'aux jardins partagés et aux pieds de la maison de santé.

Informations et logements

Le bureau d'accueil touristique, qui portera le joli nom « Les temps des Forges », sera livré à la fin du printemps. D'une surface de 50m², il sera le point de départ du parcours, et recevra les visiteurs en quête d'information. La municipalité envisage même d'y installer un petit lieu d'exposition. Des gradins en bois, des tables de pique-nique et des transats seront à la disposition des personnes voulant apprécier l'atmosphère du site.

L'ancienne maison des ouvriers des forges va connaître une deuxième vie, 200 ans après sa construction, sous la forme de 6 gîtes touristiques, administrés par la mairie. Vu l'état de délabrement des lieux, seuls quelques murs d'origine vont être conservés. La dalle a été coulée, les cloisons à ossature bois, préparées en ateliers seront montées sur place. Les travaux représentent près d'un million d'euros... mais la face du quartier en sera littéralement changée !



Vue aérienne du lotissement Mouncaout II

Habiter à Castets

Le lotissement du Mouncaout II est composé de 120 logements, dont 30 sociaux locatifs ou en accession sociale. Les 89 lots destinés à la construction ont été proposés aux personnes qui se sont inscrites sur la liste d'attente, disponible en mairie.

Beaucoup de jeunes Castésiens se sont positionnés pour avoir la possibilité de bâtir sur leur commune, à des prix inférieurs à ceux du marché local. 2/3 des offres ont été soumises pour de la résidence principale et 1/3 pour du locatif, ce qui correspondait aux attentes de la municipalité.

Une trentaine de lots sont encore disponibles et seront, là encore, attribués par ordre d'inscription sur cette liste (sous réserve de l'étude du dossier présenté).

Enregistrement et informations sur mairie@castets.fr.

À bon port

Après des années de tentatives et d'appels d'offres infructueux, le bâtiment qui héberge les associations de canoë-kayak et de foot loisir a finalement été livré.



Le Hangar

Quand on gère un village, il faut être aussi opiniâtre que pragmatique, et inversement. La genèse de ce nouveau local en est l'illustration. Depuis plusieurs années, et plusieurs mandatures, le club de kayak de la commune cherchait un lieu d'accueil pour ses bateaux et ses véhicules (minibus et remorques). Les projets se

sont succédé, tout comme les appels d'offres, sans parvenir à un résultat techniquement et financièrement acceptable. La solution est venue en songeant à mutualiser la destination de ce local.

1 pierre, 2 coups

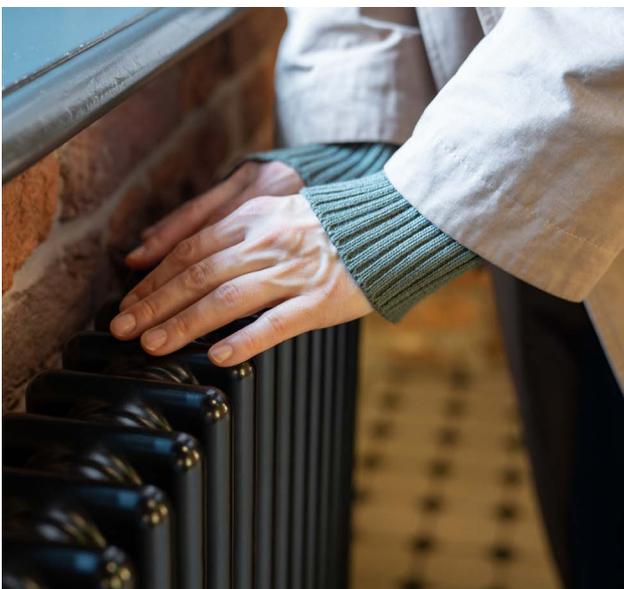
En effet, si un investissement aussi important était difficile à boucler pour

une seule association, il devenait plus raisonnable si une autre profitait du même site. Or, le foot loisir cherchait une petite salle, pour entreposer son matériel (qui était rangé depuis des années dans un local technique, après avoir été stocké plusieurs années chez son vice-président...). C'était l'occasion de faire d'une pierre deux coups.

Le projet retenu fait 300 m², dont les deux tiers sont réservés au remisage des embarcations, des remorques et du minibus du canoë-kayak. Le foot loisir dispose, comme demandé, d'un local de 12 m² pour son matériel, et partage avec les céistes une salle commune de 55 m².

Emplacement

La situation du bâtiment a contribué à faire baisser la facture. Placé à proximité du stade de rugby, il permet d'utiliser les installations sanitaires déjà existantes. Moins proche de l'étang qu'initialement prévu, il a nécessité des fondations moins conséquentes, puisque localisées sur un sol plus solide, d'où un coût moins élevé.



Ça chauffe

L'initiative de ce réseau revient au Sydec. Déjà en lien avec la commune pour la rénovation de la maison des ouvriers, il avait proposé un audit des bâtiments municipaux, pour voir s'il était possible de réduire leurs coûts de chauffage. Au vu de la configuration des lieux (l'EHPAD, l'espace culturel, le cinéma et le groupe scolaire sont alignés sur une ligne droite de 400 m), il a été proposé la création d'un réseau de chaleur souterrain.

Combustible landais

La conception du projet a bénéficié de subventions de l'ADEME. Parmi les considérations techniques évoquées, le choix du combustible, bois ou géothermie. Pour des raisons de coûts (notamment d'aides disponibles), et de proximité, c'est le bois qui l'a emporté. Avec l'idée de pouvoir alimenter la chaudière en copeaux de bois, issus de scieries de proximité, ou même des forêts municipales. De quoi se mettre à l'abri d'un éventuel coup de chaud... sur les tarifs du gaz !

Lieux de mémoire, mémoire des lieux

Cent ans après son inauguration, le monument aux morts de Castets et la place qui l'accueille ont fait l'objet d'une opération de mise en valeur. Pour que le souvenir des conflits passés reste vivant.



La place du monument aux morts rénovée

Édouard Cazaux, sculpteur landais 1889 - 1974

Né à Cauneille dans une famille de potiers, il devient célèbre comme céramiste et sculpteur. Ses œuvres mêlent souvent des thèmes religieux et animaliers. Sa carrière se développe pendant la période art déco, style dans lequel il décore plusieurs villas sur la côte basque. En plus du monument aux morts de Castets, il a également réalisé ceux de Biarritz et de Saint-Vincent-de-Tyrosse.

À l'issue de la Première Guerre mondiale, près de 36 000 communes érigent un monument en l'honneur des victimes du conflit. À Castets, 56 jeunes hommes y ont laissé leur vie. Dès 1919, le conseil municipal lance une collecte de fonds, à laquelle les habitants participent généreusement. C'est le projet d'Édouard Cazaux qui est choisi. Il sera inauguré le 23 novembre 1924.

Le monument des Castésiens

Cent ans après, ce souvenir est toujours vivant. À l'occasion de cet anniversaire, l'œuvre d'Édouard Cazaux a été rénovée. Toute la place a fait l'objet d'embellissements, avec la plantation d'arbres et la réfection des trottoirs et de la chaussée.

Ce monument exige certaines connaissances (contexte, iconographie, symboles...) pour être compris, qui

peuvent échapper aux visiteurs. Pour leur donner les clés, la municipalité a fait réaliser une fresque explicative sur la place. Sur plusieurs panneaux, elle évoque la vie des combattants castésiens, la mobilisation de leurs concitoyens pour faire ériger ce monument, et la signification de ses moindres détails.

Le résultat, informatif et saisissant, est le fruit d'un long travail de recherche mené par Michel Lamolie adjoint au maire, Claire de Rycke, Jean-Marie Ducasse président des anciens combattants et Éliane Servissolle élue en charge du patrimoine. L'écriture et la scénarisation sont l'œuvre d'agents communaux. Fabienne Zwiller-Cahn, chargée de communication de la mairie et graphiste, en est la conceptrice et Mylène Gilbert, responsable de la ludo-médiathèque, en a écrit les textes.

La force des symboles

À l'encontre de la majorité des monuments landais qui montrent des militaires, Édouard Cazaux a mis en scène une figure féminine, exprimant le deuil des civils restés à l'arrière. Cette jeune femme (en bronze, métal rare et cher à l'époque, qui témoigne de la générosité des Castésiens) tient un bouquet de coquelicots, fleurs du souvenir. Trois croix latines, surmontées de casques de poilus, représentent les soldats décédés loin de chez eux, et la religion chrétienne. Une médaille et un écusson rappellent la République française, pour laquelle ces jeunes hommes ont fait le sacrifice ultime. Une inscription civique « Aux enfants de Castets morts pour la France » exprime la reconnaissance de leur commune et de leur pays.

Allô Asso

Nouvelle page dans votre mag ! À chaque numéro, 4 associations locales seront mises en avant.



Cinéma le Kursaal

30 bénévoles font vivre cette association, qui tient la caisse et gère la diffusion des films au cinéma le Kursaal. 9 séances sont organisées par semaine, une tous les soirs plus le mercredi et le dimanche après-midi. Une programmation supplémentaire est assurée pour les pensionnaires des maisons de retraites des environs, et pour les scolaires. Si vous aimez le 7^e art, n'hésitez pas à les contacter, ils recrutent !

06 89 98 39 99



US Castets Judo

Il n'est jamais trop tôt pour apprendre à chuter ! Le club accueille les jeunes à partir de 4 ans, et sans limites d'âge. Les personnes porteuses de handicaps sont également les bienvenues. Les entraînements, organisés par tranches d'âge, sont le mercredi et le vendredi soir. Venez vous défouler entre amis ! Le dojo se trouve à côté des terrains de basket et de tennis, à proximité du terrain de rugby.

Contact via Facebook et Instagram



Tennis club de Castets

Forte d'une centaine de licenciés, de 3 à 84 ans, l'association pratique au stade multisport, sur 4 terrains. La saison est rythmée par des journées de stage, où les adhérents peuvent approfondir les enseignements reçus en cours particuliers ou collectifs. Le point d'orgue est le tournoi local, fin juin/début juillet. Prochaine nouveauté, l'asso va se doter, avec l'aide de la mairie, d'un terrain de paddle tennis ! N'hésitez pas à essayer, ils vous prêteront du matériel.

06 75 22 35 72 - tennisclubcastets@free.fr



École de musique Castets

Fondée par les trois sociétés musicales locales (la banda, la batterie-fanfare et l'harmonie), cette école forme les jeunes pour les intégrer dès que possible dans ces orchestres. Il n'y a donc pas de cours de violon ou de piano ! La nouvelle pédagogie par l'orchestre, très ludique, permet de prêter rapidement un instrument à l'enfant pour qu'il puisse jouer dans de petits ensembles. Des animations rythment la saison, avec pour points d'orgue les Musicales et le concert de fin d'année pour la fête de la musique !

06 78 24 11 14 - ecoledemusiquecastets@gmail.com

INFO INTOX



Vous avez entendu dire que... on ne parle que de ça... les gens informés savent bien que... je connais quelqu'un qui connaît quelqu'un qui... Vrai ou faux, on vous dit tout sur Castets !



INFO

L'accueil de loisirs

Les élus ont ouvert plus de places à l'accueil de loisirs.

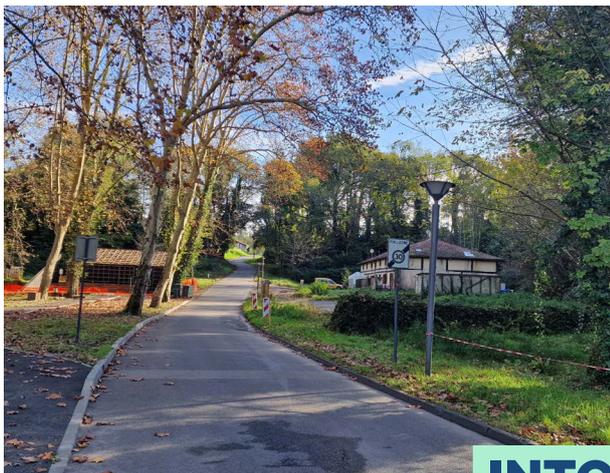
Vrai. L'accueil de loisirs est passé de 49 à 62 places. Et, malheureusement, cela ne suffit toujours pas ! Pourtant, les efforts réalisés par la commune pour augmenter ses capacités d'accueil sont conséquents. En effet, il a fallu créer deux postes puisque, à partir d'un certain nombre d'enfants, le directeur de l'établissement n'est plus compté dans le taux d'encadrement. Pour essayer de répartir les places au plus juste, la mairie priorise les familles où les deux parents travaillent, et jongle entre celles où les adultes sont occupés le matin, ou l'après-midi... Mais il reste impossible de satisfaire tout le monde.

L'accueil de loisirs réserve des places aux familles étrangères à Castets.

Vrai. C'est vrai, car c'est la loi ! Même si la commune fait en sorte de prioriser les Castésiens, la CAF impose de garder des places pour les familles qui ne sont pas de la commune, et aussi pour les vacanciers en été. En effet, c'est un service public, auquel toutes les familles doivent pouvoir accéder également... Même si cela ne fait pas l'affaire des locaux.

Certains parents s'inscrivent à tous les créneaux de l'accueil de loisirs, quitte à annuler au dernier moment.

Vrai. C'est malheureusement vrai. Pour limiter ces abus, la mairie a mis en place un système de pénalités en cas d'annulation tardive. Mais l'idéal serait que tout le monde fasse preuve de civisme, et pense aux familles qui ont réellement besoin de ces places.



INTOX

La rue Escarreboussse

La rue Escarreboussse va passer à sens unique.

Faux. En raison des travaux de réhabilitation de la maison des ouvriers (voir page 9), la circulation dans la rue est actuellement perturbée. Mais elle restera à double sens : c'est une artère indispensable pour passer du nord au sud de la commune, comme le prouvent les nombreux détours que ces dérangements nous obligent à faire... Elle sera réouverte d'ici l'été 2025.

Travail d'équipe

Les 20 agents du Service Enfance Jeunesse de Castets sont répartis en 3 pôles aux rôles bien distincts : animer les séjours des petits, les restaurer et entretenir les locaux.



On s'amuse à l'accueil de loisirs

Une cour pour tous

La cour d'école va faire peau neuve pendant les prochaines vacances d'été. Des aires aménagées seront dédiées au sport et des zones calmes permettront les jeux en petits groupes ou les discussions. L'ensemble de la cour sera repensé pour donner plus de place à la végétation.

Le Service Enfance Jeunesse de la Commune de Castets, ce sont 20 agents répartis en 3 pôles : le pôle animation, le pôle restauration et le pôle entretien. Cette équipe passionnée et impliquée met du cœur à tout mettre en œuvre pour les enfants.

Projet pédagogique

Le métier d'animateur consiste à concevoir, développer, organiser et conduire des projets d'animation visant à l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des enfants en prenant en compte leur environnement. Les équipes se réunissent régulièrement lors de temps de préparation et d'échanges pour construire des animations, des projets pertinents et adaptés. Un projet pédagogique est établi en équipe afin de définir les objectifs des actions menées auprès des enfants. Un travail en amont est donc nécessaire pour mener à bien les temps avec les enfants. Derrière chaque proposition se cachent un objectif, une volonté

d'équipe et du travail. Le bien-être de l'enfant est vraiment au centre des préoccupations. Il ne s'agit donc pas de simples temps de « garderie », mais d'accueils réfléchis et déclarés auprès du SDJES : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport, dont la réglementation impose le respect de quotas et de taux d'encadrement. Le maire et ses élus sont toujours à l'écoute des demandes des familles et du service que cela soit en terme humain ou budgétaire, dans la limite du possible bien sûr. Et au vu de la demande croissante les mercredis, nous avons pu augmenter le nombre d'enfants accueillis, ce qui a nécessité un animateur supplémentaire. L'équipe est communicative et réactive, elle donne aussi une certaine souplesse aux demandes des parents.

Goût de la découverte

Les repas proposés aux enfants sont cuisinés sur place par l'équipe de restauration accompagnée d'une diététicienne pour l'élaboration des

menus. L'équipe prend le temps de réfléchir à des repas et de nouvelles recettes pour enrichir leurs propositions. Dès que cela est possible, les produits frais et locaux sont utilisés. Suite à une demande nationale, des menus végétariens et bios sont aussi instaurés chaque semaine, de quoi faire réfléchir l'équipe pour donner envie aux enfants de goûter et de découvrir. Malgré l'augmentation des prix de l'alimentation, la qualité des produits reste importante pour la confection des repas.

Les enfants et tous les habitants évoluent dans des bâtiments très bien entretenus par une équipe d'entretien efficace, respectueuse des protocoles et qui ne néglige aucun aspect de ses tâches.

L'équipe du service enfance jeunesse tisse des liens de confiance et de complicité avec les enfants. Elle n'hésite pas à faire du lien et à échanger pour que les 3 pôles soient cohérents pour les enfants, avec cette envie de travail bien fait et réfléchi.

Au fil des pages

Lectures, contes, spectacles, la saison 2024/2025 de la médiathèque fait la part belle à l'imaginaire et aux rencontres. De quoi satisfaire la curiosité des petits et des grands !



Pierre Imm, conteur landais (Nuit de la lecture)

À vos agendas

Spectacles

Mardi 17 décembre

Conte de Noël de l'école de musique

Jeudi 23 janvier 2025

à 18h

Nuit de la lecture

Bébés lecteurs

15 janvier 2025 à 10h

Le jardin de Jules

8 février 2025 à 10h

avec la compagnie des Passagers du vent

18 mars 2025 à 10h

Marie Ducos de la compagnie TEOG

Lire, c'est essentiel, et l'actualité de la médiathèque en témoigne ! Comme tous les ans, le prix des lecteurs introduit une thématique et des ouvrages sur lesquels vous êtes invités à vous prononcer. Cette année, il est associé au prix du « Polar se met au vert », organisé par la médiathèque départementale des Landes. Les amateurs peuvent voter jusqu'au 15 octobre 2025 à minuit (heure du crime !) pour leur livre préféré.

Les 10 - 14 ans peuvent également participer, avec leur propre sélection de bouquins.

Lecteurs en herbe

Non seulement les jeunes aiment les livres, mais les petits Castésiens ont également leur club, dont le nom est « les aventuriers de la lecture » ! Il se déroule à chaque période de vacances scolaires, le mercredi entre 10h et midi. Autour de jus de fruits, chamallows et douceurs, les

participants sont invités à présenter un ouvrage qu'ils affectionnent. Une façon ludique et détendue pour parler d'histoires tout en s'amusant !

Histoires toujours, le 23 janvier, une nuit de la lecture sera organisée sur la thématique du patrimoine. Dans ce cadre, la médiathèque accueillera le conteur landais Pierre Imm, qui dira des légendes locales sur les pierres, les fontaines, la bataille de Taller, les Forges de Castets (à partir de 10 ans).



Alice



Sylviane

Nouvelles têtes

Bienvenue à Alice Carbonnet ! Originnaire de Valenciennes, elle habite Peyrehorade et a travaillé à la médiathèque de Pouillon. À Castets, elle anime les temps de ludothèque, mais assure encore l'accueil et la médiation côté médiathèque. Elle aime la lecture (heureusement !), la

musique, le cinéma, les spectacles, ainsi que la danse et la natation. L'équipe s'enrichit aussi de la présence d'une nouvelle bénévole, Sylviane, qui vient apporter son aide, notamment dans le rangement des documents (livres et jeux). N'hésitez pas à leur demander conseil !

Qui dit mobilité, Digo !

Location de vélos, recharge de voitures électriques, navettes estivales gratuites, transport à la demande, la Communauté de communes regroupe ses prestations en un seul dispositif.



Vincent, le chauffeur de bus du TAD Digo



Accompagnement numérique

Pour ceux qui rencontreraient des difficultés dans la réservation en ligne ou dans leurs démarches sur internet, notre conseiller numérique Florian Quentin est là pour vous aider ! Ce service est entièrement gratuit. Pour prendre rendez-vous, contactez Florian Quentin par mail à conseiller-numerique@cc-cln.fr ou par téléphone au 06 75 96 08 82.

Digo est le nouveau service de mobilité de Côte Landes Nature. Il regroupe l'ensemble des offres disponibles sur le territoire, ce qui inclut la location de vélo, l'entretien et l'extension des pistes cyclables, les navettes estivales gratuites, les bornes de recharge électriques, l'aide au permis de conduire et le transport à la demande.

2 roues

Entre le 15 septembre 2024 et le 15 juin 2025, la Communauté de communes finance jusqu'à 50% de la location longue durée d'un vélo classique ou à assistance électrique. Cette aide est accessible aux plus de 16 ans qui résident sur le territoire. Quatre vélocistes sont partenaires de cette initiative :

• Saint-Julien-en-Born :

- E-Bike and Co : 05 58 42 75 12
- Brooks Bike : 06 76 70 28 59

• Léon :

- La Cyclerie : 06 70 46 90 00
- Vélos d'Albret : 05 58 47 70 73

4 roues et plus

Pour aider les jeunes (de 15 à 20 ans) du territoire, la Communauté de communes propose également une aide de 200€ pour le financement du permis de conduire. En échange, les bénéficiaires réalisent 20 h d'engagement citoyen au sein d'une association locale (plus d'infos au 06 70 68 63 66 ou par mail à infojeunes@cc-cln.fr). Pour celles et ceux qui ne souhaitent

pas, ne peuvent pas, ou ne conduisent plus, un service de transport à la demande (TAD) a été mis en place. Sur réservation, il permet de se déplacer du mardi au samedi sur les dix communes du territoire, ainsi que vers des destinations clés comme le Grand Mail à Saint-Paul-lès-Dax, la gare, ou encore l'hôpital de Dax.

Pour réserver :

- **Application mobile :**
TAD Trans-Landes
- **Site internet :**
tad.trans-landes.fr
- **Téléphone :**
05 58 56 87 52

Le coût est de 1 euro l'aller et 2 euros l'aller-retour (toutes les informations sur digo-cln.fr).



Les chauffeurs bénévoles (Il manque Françoise et Louis)

Les volontaires du volant

Pas de permis ou de voiture pour faire vos courses, honorer vos rendez-vous administratifs ou médicaux ? La Cast'air, grâce à une formidable équipe de bénévoles, vous y mène.

C'est une jolie initiative, qui illustre comment peut se construire la solidarité locale : par la rencontre d'une offre municipale et de la bonne volonté des Castésiens. Reprenons au début. En 2019, l'adjointe au maire Michelle Lavielle discute avec les membres de l'association Lous Balens, pour lister les principaux manques au niveau de la commune. Ils évoquent l'absence d'un écrivain public (c'était avant l'ouverture de l'Espace France services), et une insuffisance de moyens de transport.

Pourtant, la municipalité avait déjà mis des solutions en place, notamment la Cast'air. Mais elle restait inaccessible aux personnes sans permis, ou qui ne peuvent pas ou plus conduire... Sauf à trouver des chauffeurs bénévoles. Ce qui a été le cas, en commençant par les dynamiques retraités de Lous balens.

Coût réduit

Pour bénéficier de ce service, disponible du lundi au vendredi, pas de conditions de revenu

ni d'âge ou de situation. Il suffit d'appeler le secrétariat de la mairie et de réserver. Par contre, il n'y a qu'une seule voiture : le premier arrivé est le premier servi. Le coût est très modeste (1€ pour un aller-retour à Castets, 5€ pour Bayonne ou Mont-de-Marsan – hors péages) et ne fait pas concurrence aux taxis locaux, qui ont d'ailleurs été consultés préalablement.

« C'est une opportunité que l'on peut saisir quand toutes les autres options sont épuisées : famille, voisins... Nous ne voulons pas nous substituer à ces solidarités, explique Michelle Lavielle. Cela fonctionne grâce à des personnes formidables, qui donnent de leur temps et de leur bonne volonté sans rien attendre en retour. » Et vous, est-ce que cela vous dirait de prendre le volant pour une bonne cause ?

Pour réserver ou pour vous porter volontaire :

Mairie de Castets : 05 58 89 40 09
mairie@castets.fr



Le mot de...

**Dominique Etcheverry,
conseiller municipal de Castets,
chauffeur bénévole de la Cast'Air**

Rencontres

« Avec mon épouse, nous sommes chauffeurs de la Cast'air depuis que ce service existe. Nous sommes une équipe de 10 personnes au total, qui se répartissent les jours de la semaine. Ce n'est pas trop prenant, et puis nous sommes prévenus suffisamment longtemps à l'avance par la mairie pour pouvoir nous organiser. Cela m'a permis de faire beaucoup de rencontres, ce qui est toujours plaisant. »